

Décision

Générale

colonial

Décision n° 960 PERSONNEL AUTOCHTONE.

n° 960

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1946

Date de publication

3 août 1946

Date du numéro

31 août 1946

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence d'un mois, à solde entière, à passer à Dire-Daoua, est accordée à l'infirmière (4^e échelon) Aïcha Ibrahim.